

## DOCUMENT DE POSITION DE LA CHINE POUR LA 77<sup>e</sup> SESSION DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

2022-09-17 19:50

Le monde d' aujourd' hui, confronté à des changements jamais connus depuis un siècle et l' épidémie de COVID-19, est entré dans une nouvelle période de turbulences et de transformations. Les menaces et défis planétaires se multiplient. L' unilatéralisme, le protectionnisme et l' hégémonisme gagnent du terrain. Les menaces sécuritaires non conventionnelles telles que la santé publique, le terrorisme, le changement climatique et la cybersécurité s' aggravent. Le monde fait face à des instabilités et incertitudes croissantes.

Dans le même temps, l' évolution vers un monde multipolaire, la mondialisation économique, l' informatisation de la société et la diversité culturelle se poursuivent en profondeur, et l' appel de la communauté internationale à la paix et au développement est plus fort. Les pays du monde sont appelés à renforcer la solidarité et la coopération, à porter la vision de la communauté d' avenir partagé pour l' humanité, à améliorer davantage le système de gouvernance mondiale et à chercher ensemble des solutions aux questions planétaires.

**I. Le monde a besoin d' un véritable multilatéralisme.** Le multilatéralisme est la pierre angulaire de l' ordre international existant et la bonne voie à suivre pour préserver la paix et promouvoir le développement. Il n' y a dans le monde qu' un seul système international, celui centré sur les Nations Unies, qu' un seul ordre international, celui fondé sur le droit international, et qu' un ensemble de règles, à savoir, les règles fondamentales régissant les relations internationales basées sur les buts et principes de la Charte des Nations Unies.

— Il faut poursuivre le véritable multilatéralisme, observer les buts et principes de la Charte des Nations Unies et respecter les normes fondamentales régissant les relations internationales. Il faut respecter la souveraineté des pays et l' égalité entre pays de tailles différentes. Il faut préserver la diversité du monde et respecter le droit au développement légitime de tous les pays et leur libre choix de voie de développement. Les affaires internationales doivent être gérées à travers des consultations et il est important de promouvoir la démocratisation des relations internationales. Il faut s' opposer à la pratique de la politique des blocs fermés sous le couvert du multilatéralisme et à ce que les règles établies par un petit nombre de pays soient imposées à la communauté internationale au nom du multilatéralisme. Il faut s' opposer à l' idéologisation du multilatéralisme et à la création d' alliances de valeurs visant des pays spécifiques.

— Il faut porter une vision de gouvernance mondiale basée sur le principe de consultation, et de coopération en vue des bénéfices partagés, maintenir le rôle prépondérant des États membres et poursuivre une approche orientée vers des actions efficaces pour que le système de gouvernance mondiale reflète mieux l' évolution de l' échiquier international, incarne de manière plus équilibrée la volonté et les intérêts de la majorité des pays, notamment des pays émergents et des pays en développement, et permette de relever plus efficacement les défis planétaires. Tous les États membres doivent s' acquitter effectivement de leurs obligations financières définies par la Charte des Nations Unies en payant à temps, en totalité et sans conditions leurs contributions au budget ordinaire de l' ONU et au financement des opérations de maintien de la paix selon le principe de la capacité de paiement fixé par les résolutions de l' Assemblée générale pour soutenir les Nations Unies dans l' exercice efficace de leurs fonctions.

— Il faut saisir les opportunités offertes par la mise en œuvre du rapport *Notre programme commun* du Secrétaire général pour que l' ONU puisse accroître sans cesse l' efficacité du fonctionnement, renforcer ses capacités à relever les défis planétaires, se mettre en phase avec la nouvelle situation et assumer les nouvelles missions, surtout renforcer les capacités de son système pour le développement à soutenir les États membres dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l' horizon 2030 (Programme 2030) et intensifier la surveillance et la responsabilisation, en vue de répondre aux attentes sur tous les plans de la communauté internationale.

## **II. Promouvoir la construction d' une communauté de sécurité pour tous.**

L' Initiative pour la Sécurité mondiale, avancée par le Président Xi Jinping, préconise une vision de sécurité commune, intégrée, coopérative et durable, le respect de la souveraineté et de l' intégrité territoriale des différents pays, l' attachement aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, la prise en compte des préoccupations sécuritaires légitimes de tous les pays, le règlement pacifique des divergences et différends interétatiques par voie de dialogue et de concertations et une approche globale pour préserver la sécurité traditionnelle et la sécurité non traditionnelle, en vue d' une communauté de sécurité pour tous. Fidèle aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, cette initiative repose sur le principe fondamental du respect mutuel, poursuit le principe important de l' indivisibilité de la sécurité et vise à frayer une nouvelle voie de sécurité, celle du dialogue, du partenariat et du gagnant-gagnant au lieu de la confrontation, de l' alliance et du jeu à somme nulle.

— Il faut promouvoir le règlement politique des dossiers brûlants internationaux et régionaux. Ni la guerre ni les sanctions ne sont la solution fondamentale aux problèmes. Le dialogue et les consultations constituent la bonne voie pour résoudre les divergences. Il faut intensifier la communication

stratégique entre les différents pays et renforcer la confiance mutuelle en matière de sécurité pour apaiser les tensions, gérer les divergences et éliminer les causes profondes des crises. Les grands pays doivent défendre l' équité et la justice, assumer les responsabilités qui leur incombent, soutenir les consultations sur un pied d' égalité, respecter les avis des pays concernés et favoriser la paix et le dialogue et offrir leurs bons offices ou médiation selon les besoins et souhaits des pays concernés. Le Conseil de Sécurité doit œuvrer activement au règlement politique des dossiers brûlants en recourant prioritairement aux moyens de médiation et de conciliation stipulés par le Chapitre VI de la Charte des Nations Unies. La communauté internationale doit poursuivre le principe de l' indivisibilité de la sécurité, bâtir une architecture de sécurité équilibrée, effective et durable, travailler toujours à régler de manière pacifique les différends internationaux et encourager les parties prenantes des conflits à établir la confiance mutuelle, à régler les différends et à promouvoir la sécurité par le dialogue.

— Il faut préserver la stabilité stratégique mondiale. La Chine est d' avis que les pays dotés d' armes nucléaires doivent renoncer à la stratégie de dissuasion nucléaire centrée sur le recours en premier aux armes nucléaires, cesser de développer et de déployer le système mondial de défense antimissile et s' abstenir de déployer à l' étranger des missiles de portée intermédiaire basés au sol, afin de promouvoir l' équilibre et la stabilité stratégiques dans le monde. Les pays concernés doivent retirer leurs armes nucléaires déployées à l' étranger et s' abstenir de reproduire le « partage nucléaire » en Asie-Pacifique sous quelque forme que ce soit. Le désarmement nucléaire doit se réaliser de manière graduelle dans le respect des principes de préservation de la stabilité stratégique mondiale et de non atteinte à la sécurité d' aucun pays. Les pays dotés des plus grands arsenaux nucléaires assument une responsabilité particulière et primordiale en matière de désarmement nucléaire.

— La Chine plaide pour l' interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires, biologiques, chimiques et toute autre arme de destruction massive et s' oppose fermement à toute activité de prolifération quelles qu' en soient ses formes. La coopération sur les sous-marins nucléaires entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l' Australie touche à l' intégrité, à la validité et à l' autorité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et met en jeu l' ordre sécuritaire international ainsi que la sécurité et la stabilité régionales et même mondiales. Le Conseil des gouverneurs de l' Agence internationale de l' énergie atomique (AIEA) a inscrit à plusieurs reprises dans son ordre du jour officiel la question de la coopération sur les sous-marins nucléaires entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l' Australie. La Chine exhorte ces trois pays à prendre au sérieux les préoccupations de la communauté internationale et soutient les efforts de l' AIEA visant à lancer et à promouvoir, conformément à la pratique établie, le processus intergouvernemental pour

discuter des questions liées à la coopération sur les sous-marins nucléaires. Les trois pays et le Secrétariat de l' AIEA ne doivent pas engager de leur propre initiative de négociations sur les arrangements de vérification et de contrôle concernant la coopération sur les sous-marins nucléaires avant que toutes les parties ne parviennent à un consensus. La Chine appelle les trois pays à respecter la volonté des pays de la région et à révoquer leur décision de mener la coopération sur les sous-marins nucléaires.

— La Chine accorde une grande importance à la sécurité nucléaire. Elle a avancé le concept de sécurité nucléaire rationnel, coordonné et équilibré et travaille à construire une communauté d' avenir partagé pour la sécurité nucléaire mondiale. La communauté internationale doit tirer sérieusement les leçons de l' accident nucléaire de Fukushima au Japon, accroître sans cesse ses efforts en matière de sécurité nucléaire et préserver ensemble la sécurité de l' environnement maritime mondial, la santé et les intérêts des populations. La décision unilatérale annoncée par le Japon de déverser dans la mer les eaux contaminées a suscité de graves inquiétudes des pays du pourtour du Pacifique et de la population japonaise. Le Japon doit remplir effectivement ses obligations internationales, traiter les eaux contaminées de manière scientifique, ouverte, transparente et sûre et cesser d' imposer son plan de rejet. Le Japon ne doit pas lancer de sa propre initiative l' évacuation en mer des eaux contaminées avant de trouver un accord avec les parties prenantes et les institutions internationales concernées à travers d' amples consultations.

— La Chine travaille activement à une application intégrale, équilibrée et effective de la Convention sur l' interdiction des armes chimiques et œuvre à réaliser l' objectif noble de bâtir un monde sans armes chimiques. Elle exhorte les États-Unis à achever dans les meilleurs délais la destruction de leurs stocks d' armes chimiques et demande au Japon d' accélérer la destruction des armes chimiques abandonnées en Chine. La Chine est d' avis que les pays du monde, conformément à la vision de sécurité commune, intégrée, coopérative et durable, doivent renforcer sans cesse la gouvernance mondiale en matière d' armes conventionnelles.

— La Chine accorde une grande importance à la sécurité biologique et travaille à perfectionner la gouvernance mondiale en la matière. La communauté internationale doit œuvrer ensemble à ce que la Conférence d' examen de la Convention sur l' interdiction des armes biologiques, prévue fin d' année, aboutisse à des résultats substantiels, renforcer sans cesse les mécanismes de la Convention et relancer la négociation multilatérale sur un protocole de vérification. Dans le même temps, la communauté internationale doit préconiser ensemble une recherche biologique responsable et encourager toutes les parties prenantes à utiliser de leur propre volonté le Guide de la biosécurité de Tianjin sur les codes de conduite des scientifiques afin de

réduire les risques de biosécurité et de promouvoir un développement sain des technologies biologiques.

— Sur la sécurité spatiale, il faut respecter et assurer à tous les pays la jouissance égale du droit d'explorer et d'utiliser pacifiquement l'espace, rejeter les pratiques concurrentielles entre grands pays, la politique des groupes et la confrontation des blocs dans l'espace, soutenir le rôle de plateforme principale de l'ONU dans la gouvernance mondiale de l'espace et poursuivre la prévention de la course aux armements dans l'espace. Sur la cybersécurité, il faut poursuivre la solidarité, s'opposer à la fragmentation de l'Internet et à l'incitation à la confrontation, veiller à l'équilibre entre le progrès technologique, le développement économique et la préservation de la sécurité nationale et des intérêts publics et se garder de l'usage abusif de la notion de sécurité nationale pour restreindre le développement normal des technologies de l'information et de la communication et la coopération en la matière. Sur la gouvernance de la sécurité de l'intelligence artificielle, il faut poursuivre le multilatéralisme et les principes d'ouverture et d'inclusion et travailler, par le dialogue et la coopération, à réguler ensemble l'application de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire et à mettre en place des mécanismes internationaux à large participation, en vue de faire émerger en matière d'intelligence artificielle un cadre de gouvernance, des normes et des standards faisant l'objet d'un large consensus.

— La communauté internationale doit bâtir un front uni mondial antiterroriste centré sur l'ONU et renforcer la coordination et la concertation pour forger une plus grande synergie. La Chine condamne fermement toute forme de terrorisme et d'extrémisme, s'oppose à la pratique d'associer le terrorisme et l'extrémisme à un pays, une ethnie ou une religion particuliers ainsi qu'au « deux poids, deux mesures ». Dans la lutte contre le terrorisme, il faut adopter une approche intégrée en s'attaquant tant aux manifestations qu'aux racines du terrorisme, promouvoir le règlement politique des dossiers brûlants, préconiser la coexistence harmonieuse des civilisations et des religions, aider les pays et régions concernés à développer l'économie et à améliorer le bien-être des populations, afin d'éradiquer définitivement le terreau du terrorisme. Il faut accompagner les pays en développement dans le renforcement de leurs capacités de lutte antiterroriste, tout en répondant aux défis posés par les technologies émergentes à la lutte internationale contre le terrorisme.

**III. Promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé pour le développement mondial.** En 2013, la Chine a lancé l'Initiative « la Ceinture et la Route » qui, axée sur la connectivité, a pour objectif de favoriser la coordination des politiques, l'interconnexion des infrastructures, la facilitation du commerce, la coopération financière et le rapprochement des peuples. Jusqu'en juillet 2022, 149 pays ont signé des documents de

coopération sur cette initiative, qui est aujourd' hui la plus grande plateforme de coopération internationale largement saluée dans le monde. L' Initiative « la Ceinture et la Route » porte le principe d' amples consultations, de contribution conjointe et de bénéfices partagés ainsi que la vision de l' ouverture, du développement vert et de l' intégrité. Elle vise une coopération de haut standard au service du bien-être des peuples et de la soutenabilité. Neuf ans après son lancement, un grand nombre de projets de coopération pragmatique ont été concrétisés. En dépit des impacts de la COVID-19, la coopération dans ce cadre a affiché une grande résilience et une forte vitalité. Les différentes parties travaillent à renforcer davantage la synergie entre leurs stratégies de développement et à approfondir la coopération pragmatique dans tous les domaines. Saisissant les opportunités offertes par la construction des Routes de la Soie de la santé, verte, numérique et de l' innovation, elles œuvrent à créer de nouveaux pôles de croissance pour leur coopération, et à en accroître le niveau, la rentabilité, la qualité de l' offre et la résilience, afin que la coopération de qualité dans le cadre de cette initiative porte davantage de fruits et apporte une plus grande contribution à la reprise de l' économie mondiale dans l' après-COVID-19. La Chine continuera de renforcer la synergie entre l' Initiative « la Ceinture et la Route » et le Programme 2030, et de travailler avec les différentes parties, y compris les organes onusiens, pour accomplir de nouveaux progrès dans le développement de qualité de l' Initiative et réaliser un bel avenir de coopération gagnant-gagnant.

— Le Président Xi Jinping a avancé l' Initiative pour le Développement mondial pour consolider le consensus, mobiliser les ressources, engager des actions et créer une synergie en vue d' une mise en œuvre accélérée du Programme 2030. La Chine agit dans l' esprit de partenariat ouvert et inclusif, et dans le respect des principes de priorité au développement, de primauté du peuple, de coexistence harmonieuse entre l' homme et la nature, de développement par l' innovation, de partenariat mondial pour le développement, d' actions concrètes et d' efforts concertés. Pour qu' aucun pays ni aucun individu ne soit laissé pour compte, elle a défini huit priorités de coopération, à savoir la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la lutte contre l' épidémie et les vaccins, le financement du développement, le changement climatique et le développement vert, l' industrialisation, l' économie numérique ainsi que l' interconnexion à l' ère numérique, proposant des pistes opérationnelles à suivre pour l' accélération de la mise en œuvre du Programme 2030.

— Il faut perfectionner le mécanisme de gouvernance mondiale pour la réduction de la pauvreté et faire en sorte que la communauté internationale accorde plus d' attention à la réduction de la pauvreté. Il est important d' approfondir les échanges sur les politiques et la coopération concrète dans

ce domaine, d'élargir les partenariats pour éradiquer la pauvreté absolue et résoudre les problèmes de l'appauvrissement causé par l'épidémie ou les conflits et de la pauvreté multidimensionnelle. Il est essentiel de promouvoir le plein emploi et d'aider des groupes de personnes tels que les jeunes et les femmes à sortir de la pauvreté. Il faut renforcer la coordination des politiques énergétiques, préserver la sécurité et la stabilité des chaînes d'approvisionnement énergétique et assurer l'accessibilité et l'abordabilité de l'énergie pour les pays en développement. Il faut renforcer le financement du développement durable, exhorter les pays développés à honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement pris envers les pays en développement et valoriser pleinement le rôle des organisations financières internationales telles que les banques multilatérales de développement afin de fournir plus de ressources de développement aux pays en développement et de renforcer leurs capacités de développement autonome.

— Il faut renforcer la coopération sur la production, le stockage, le transport et la transformation des denrées alimentaires ainsi que sur la réduction des pertes et gaspillages alimentaires, et renforcer la capacité d'autosuffisance alimentaire des pays en développement, surtout des pays les moins avancés. Il importe de travailler à un ordre plus équitable et plus raisonnable du commerce alimentaire international et à la préservation de la stabilité et de la fluidité des chaînes industrielles et d'approvisionnement. Il faut approfondir la coopération sur les technologies agricoles, favoriser la transformation des systèmes alimentaires et réaliser le développement vert et durable de l'agriculture et des régions rurales.

— Il faut approfondir la coopération sur la lutte contre la COVID-19, renforcer la coopération sur l'innovation, la R&D, la production conjointe et le transfert de technologies en matière vaccinale et assurer l'accessibilité et l'abordabilité des vaccins pour les pays en développement pour construire un rempart vaccinal mondial. La communauté internationale doit soutenir l'OMS dans ses efforts visant à jouer son rôle central de coordination dans la gouvernance mondiale de la santé et appuyer une réforme nécessaire et raisonnable du système de gouvernance mondiale de la santé pour qu'il puisse mieux écarter les perturbations politiques, respecter l'expertise et la science, obtenir et utiliser plus efficacement les ressources en réponse aux crises de santé publique et mieux soutenir la construction d'une communauté de santé pour tous. Il faut soutenir l'identification scientifique des origines du virus à l'échelle mondiale et rejeter fermement la manipulation politique sous toutes ses formes. Il faut porter le multilatéralisme, approfondir la solidarité et la coopération et soutenir davantage le travail de l'ONU et des institutions spécialisées compétentes dans la prévention et le traitement à l'échelle mondiale des maladies transmissibles comme le VIH/sida et des maladies non

transmissibles en vue de la réalisation de l'objectif en matière de santé du Programme 2030.

— Il faut renforcer la coopération internationale dans la lutte contre le changement climatique et aider les pays en développement à faire face aux effets du changement. Il faut toujours observer le cadre juridique et les principes fondamentaux définis par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et son Accord de Paris, surtout les principes de l'équité, des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. Les pays développés doivent traduire fidèlement leurs engagements en actions solides et concrétiser effectivement les soutiens qu'ils ont promis aux pays en développement en matière de financement, de technologies et de renforcement des capacités. Il est essentiel de tenir toujours fermement le cap du développement bas carbone et, dans le même temps, d'assurer le bien-être de la population et la sécurité énergétique. La sortie des énergies traditionnelles doit se faire sur la base de la substitution par des énergies nouvelles sûres et fiables. Il est important d'approfondir la coopération sur les énergies renouvelables et les énergies propres, de renforcer le transfert et le partage de technologies, de promouvoir la transformation et la montée en gamme du mix énergétique et des ressources et de la structure de consommation. Il faut renforcer la coopération sur la protection et la gouvernance des écosystèmes et de l'environnement et renforcer les capacités de développement vert et de financement vert des pays en développement.

— Les pays doivent renforcer les capacités numériques et combler le fossé numérique. Il faut promouvoir la coopération internationale sur l'industrialisation du numérique et la numérisation de l'industrie, promouvoir l'intégration des technologies numériques et de l'économie réelle, favoriser la transformation et la montée en gamme des industries traditionnelles par les technologies numériques, soutenir la lutte contre la COVID-19 ainsi que la reprise et la croissance économiques par le recours au numérique et renforcer en parallèle la transition et le développement numériques et verts. Il importe de valoriser le levier numérique dans la réduction de la pauvreté et de coopérer dans les domaines tels que l'e-commerce au profit des agriculteurs. Il faut renforcer la coopération sur la numérisation des services administratifs douaniers entre les différents pays, promouvoir la coopération « douanes intelligentes, frontières intelligentes et interconnexion intelligente » et faciliter l'interconnexion intelligente des acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

**IV. Faire rayonner les valeurs communes de l'humanité que sont la paix, le développement, l'équité, la justice, la démocratie et la liberté.** La paix et le développement sont notre cause commune, l'équité et la justice, notre



aspiration commune, et la démocratie et la liberté, notre poursuite commune. Le monde est multicolore. La diversité fait le charme de la civilisation humaine. Elle est aussi et surtout la source de vitalité et de dynamisme pour le développement mondial. Les pays du monde doivent rejeter les querelles idéologiques, surmonter le piège du choc des civilisations et respecter la voie et le mode de développement choisis en toute indépendance par chaque pays. Le monde est par nature diversifié et la diversité doit être une source inépuisable pour le progrès de l'humanité et le rayonnement de la civilisation humaine.

— Promouvoir et protéger les droits de l'homme sont une cause commune de toute l'humanité. La Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme ont fixé les objectifs nobles et les principes fondamentaux de la cause mondiale des droits de l'homme, que tous les pays doivent observer et mettre en œuvre. Les droits de l'homme reposent sur des conditions historiques, concrètes et réelles. Les pays doivent et ne peuvent explorer une voie de développement des droits de l'homme qui leur soit adaptée qu'en tenant compte de leurs réalités nationales et du besoin de leur peuple. Il faut porter la vision des droits de l'homme centrée sur le peuple, adopter une approche globale et promouvoir de manière systématique toutes les catégories de droits de l'homme dont les droits à l'existence et au développement, qui sont les droits de l'homme fondamentaux les plus importants. Chaque pays a le droit de choisir en toute indépendance sa voie de développement des droits de l'homme. Le dialogue et la coopération sur les droits de l'homme doivent être menés sur la base de l'égalité et du respect mutuel. Il faut s'opposer à la politisation de la question des droits de l'homme et au « deux poids, deux mesures », et combattre l'ingérence dans les affaires intérieures d'autrui sous prétexte des droits de l'homme. Le Conseil des droits de l'homme et les autres organes onusiens dans ce domaine doivent observer les principes d'impartialité, d'objectivité, de non-sélectivité et de non-politisation, et ne doivent pas devenir un théâtre de confrontation politique.

— Il faut poursuivre l'équité et la justice, combattre le mal et encourager le bien. La communauté internationale doit dégager un large consensus politique pour assurer la tolérance zéro face à la corruption, le zéro défaut dans les institutions et la zéro barrière dans la coopération. Il faut respecter les différences et s'inspirer mutuellement sur un pied d'égalité. Il est important de respecter le droit des différents pays de choisir en toute indépendance leur voie de la lutte anticorruption et de promouvoir une coopération internationale en la matière basée sur l'égalité, le respect des différences, l'inspiration mutuelle et le progrès commun. Il faut poursuivre la coopération gagnant-gagnant dans l'esprit d'amples consultations et de contribution conjointe. Il est essentiel de défendre le multilatéralisme, et de perfectionner sur la base du

consensus les règles de la gouvernance mondiale contre la corruption. Il importe d' agir en conformité avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies et de développer la coopération anticorruption dans le cadre de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC). Il faut honorer les engagements par des actions concrètes. Les États parties à la CNUCC doivent honorer effectivement leurs engagements solennels de combattre ensemble la corruption et remplir leurs obligations internationales.

— Promouvoir la cause des femmes et des enfants est un objectif important du Programme 2030. Il faut continuer de faire progresser énergiquement la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d' action de Beijing, et accorder une place importante à la protection des droits et intérêts des femmes et des enfants. Il est important de prendre des mesures intégrées pour s' assurer que les femmes et les enfants jouissent de tous les fruits du développement. Il faut soutenir le rôle leader et de coordination des Nations Unies et renforcer la coopération internationale sur la cause mondiale des femmes et des enfants.

— Il faut relever le défi des réfugiés dans le cadre multilatéral, faire valoir le rôle majeur de l' ONU, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d' autres organes multilatéraux, mettre en œuvre effectivement le Pacte mondial sur les réfugiés, œuvrer énergiquement au règlement des problèmes de fond liés aux réfugiés de masse et travailler à ce que la communauté internationale fasse progresser la gouvernance mondiale des réfugiés selon le principe des responsabilités communes mais différenciées.

\* \* \* \* \*

Il n' existe qu' une seule Chine dans le monde. Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois. Le gouvernement de la République populaire de Chine est l' unique gouvernement légal représentant toute la Chine. En 1971, l' Assemblée générale des Nations Unies, par l' adoption de sa résolution 2758, a rétabli la République populaire de Chine dans son siège légitime aux Nations Unies et réglé définitivement, sur les plans politique, juridique et procédural, la question de la représentation aux Nations Unies de toute la Chine, y compris Taiwan. Le système onusien, les institutions spécialisées et le Secrétariat des Nations Unies doivent observer le principe d' une seule Chine et la résolution 2758 de l' Assemblée générale dans la gestion de toutes les affaires relatives à Taiwan. Le principe d' une seule Chine est devenu un consensus universel de la communauté internationale et une norme fondamentale régissant les relations internationales.

Régler la question de Taiwan et réaliser la réunification complète de la patrie sont l' aspiration commune de toutes les Chinoises et de tous les Chinois. La Chine entend continuer de faire preuve de la plus grande sincérité et de déployer le maximum d' efforts en vue de la réunification pacifique. Mais elle

ne laissera jamais aucune marge de manœuvre aux activités sécessionnistes visant l' « indépendance de Taiwan » sous quelque forme que ce soit. La question de Taiwan est une affaire intérieure de la Chine. Elle touche aux intérêts vitaux de la Chine et au sentiment national du peuple chinois, et ne souffre aucune ingérence extérieure.

\* \* \* \* \*

Le XXe Congrès national du Parti communiste chinois s'ouvrira bientôt. Guidée par la Pensée Xi Jinping sur le socialisme aux caractéristiques chinoises à l'ère nouvelle et notamment la Pensée Xi Jinping sur la diplomatie, la Chine continuera de participer activement aux affaires internationales, d'assumer ses responsabilités en tant que grand pays, de promouvoir la construction d'un nouveau type de relations internationales marqué par le respect mutuel, l'équité, la justice et la coopération gagnant-gagnant, et d'œuvrer inlassablement à la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

Copyright©1998-2005, Ministry of Foreign Affairs, the People's Republic of China